

APPEL A INITIATIVES NORMANDIE POUR LA PAIX

DEMANDE DE FINANCEMENT

ANNEE 2018

- L'OBTENTION D'UNE LABELLISATION EST UN PREALABLE OBLIGATOIRE A L'ATTRIBUTION D'UN FINANCEMENT NEANMOINS LES DEUX FORMULAIRES PEUVENT ETRE DEPOSES DE MANIERE CONCOMITANTE ;
- UNE STRUCTURE DEPOSITAIRE NE PEUT DEMANDER LE FINANCEMENT QUE D'UN SEUL PROJET PARMIS SES ACTIONS LABELLISEES (ARTICLE II.1) ;
- LES PROJETS FINANCES NE PEUVENT PAS PREVOIR DE FRAIS RELEVANT D'UN AUTRE DISPOSITIF DE FINANCEMENT REGIONAL (ARTICLE II.1) ;
- LES ACTIVITES COMMERCIALES NE SONT PAS ELIGIBLES A UN FINANCEMENT NORMANDIE POUR LA PAIX (ARTICLE II.1) ;
- TOUTE DEMANDE DE FINANCEMENT 75^E ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT SERA TRAITEE APRES LE VOTE DU BUDGET REGIONAL 2019 (ARTICLE II.3).

A. PROPOSITION NARRATIVE

1. DEMANDEUR

NOM DE L'ORGANISME	<i>(IDENTIQUE A CELUI APPOSE SUR LA DEMANDE DE LABELLISATION)</i>
-----------------------	---

2. LABELLISATION OBTENUE OU EN COURS D'OBTENTION POUR :

NORMANDIE POUR LA PAIX

DOUBLE LABELLISATION :

✓ NORMANDIE POUR LA PAIX

✓ 75^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT ET DE LA BATAILLE DE
NORMANDIE

3. LE PROJET

TITRE DU PROJET	
OBJECTIF GENERAL (parmi les axes du cahier des charges)	

Présentez l'impact de votre projet sur le territoire normand selon les conditions de l'article II.2 (400 – 500 mots)

Ne pas hésiter à préciser les outils de mesure de l'impact du projet et les outils de valorisation du projet, propices à en démultiplier l'impact

B. PROPOSITION FINANCIERE – BUDGET PREVISIONNEL

➤ SE REFERER A L'ARTICLE II.3

1. DEPENSES

DEPENSES*	MONTANT EN €	%
Charges salariales		
Conception et études		
Déplacements		
-		
-		
Hébergement - restauration		
-		
Services extérieurs		
-		
Suivi – évaluation - capitalisation		
Communication		
Autres (à préciser)		
-		
-		
SOUS TOTAL		
Frais administratifs (maximum 5% du sous-total)		
TOTAL		

*Ajouter autant de lignes que nécessaire. Ces postes de dépenses sont indicatifs.

2. RESSOURCES

RESSOURCES*	MONTANT EN €	%	ACQUIS OU SOLLICITE
Ressources propres			
Autres ressources d'origine privée			
Valorisation à détailler (20% maxi)			
-			
-			
Autres ressources d'origine publique (préciser)			
- Etat :			
- Collectivités locales :			
- Union européenne :			
Contribution du Conseil Régional de Normandie			
Autres (à préciser)			
TOTAL			

NB : La part de valorisation (salaires et mises à disposition) de la contribution du porteur de projet sera retenue à hauteur maximum de 20 % du montant total du projet.

Merci de joindre au présent formulaire :

- Un courrier de demande de financement daté et signé à l'attention du Président de Région ;
- Un relevé d'identité bancaire (au même nom que le demandeur).

Pour les entreprises :

- Un extrait KBis de moins de 3 mois
- Les statuts de l'entreprise

Pour les collectivités :

- La délibération

Pour les associations :

- Les statuts
- La déclaration préfectorale et celle du journal officiel

☐ Je certifie l'exactitude des informations présentées ci-dessus et autorise la Région et ses partenaires à assurer la promotion du projet présenté sur la base des éléments fournis par tout support sous réserve de la labellisation de celui-ci.

Date et signature

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à faciliter le traitement des demandes de labellisation. Les destinataires de ces données sont le service Action Internationale et Programmes Européens et le Service Tourisme. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région : cil@normandie.fr

Contact :

Région Normandie

Direction Europe et International – Service AIPE

Cellule Normandie pour la Paix

02 31 06 78 20 - normandiepourlapaix@normandie.fr

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

N° enregistrement :

Suivi par :

Passage en commission permanente du :